

PROFIL SOCIO-SANITAIRE DES DÉPARTEMENTS

Yvelines

Août 2026

Contexte socio-démographique | Etat de santé | Santé des enfants, des adolescents et des jeunes adultes | Personnes âgées | Personnes en situation de handicap | Prévention | Environnement | Soins

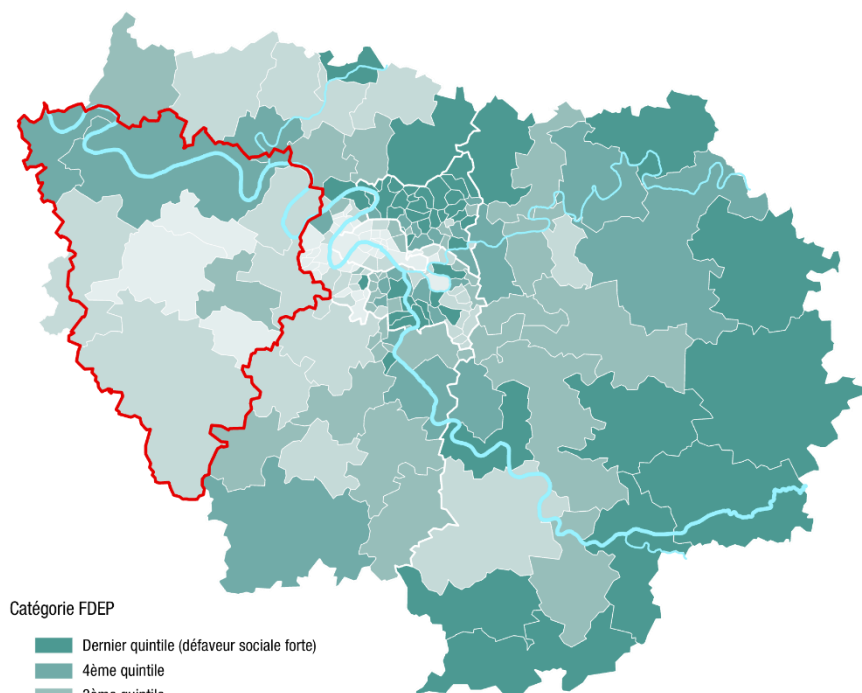
Contexte socio-démographique

Entre 2017 et 2023, la population des Yvelines a augmenté de 0,5 % en moyenne par an, de manière comparable à la région. Cette croissance est portée par un solde naturel (naissances - décès) positif. Si les tendances démographiques récentes se poursuivent d'ici 2035 la population des Yvelines progresserait moins vite que celle des autres départements franciliens, excepté Paris. La part des personnes de 75 ans ou plus dans le département serait la deuxième plus importante de la région en 2035 (11 %).

Le département comptait en moyenne 1,9 enfant contre 1,7 en Île-de-France en 2025.

Le niveau de vie est plutôt favorisé avec un revenu médian supérieur de 12 % à la moyenne régionale (31 520 € contre 28 210 € en 2023), des professions plutôt cadres et professions intellectuelles et un taux de chômage plus faible qu'à l'échelle régionale.

Indice de défaveur sociale en 2023 par arrondissements et communes de la Métropole du Grand Paris et par intercommunalités de grande couronne (les termes en italique sont explicités dans le glossaire)



Catégorie FDEP

- Dernier quintile (défaveur sociale forte)
- 4ème quintile
- 3ème quintile
- 2ème quintile
- Premier quintile (défaveur sociale faible)

Méthode de discrétisation : Quintiles sur les effectifs de population

© L'INSTITUT PARIS REGION, ORS-IdF, 2026
Sources : Insee RP 2023, Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA,
Fichier localisé social et fiscal 2 2023 - Exploitation ORS-IdF

1 485 086 habitants
soit 644 hab/km²

11 intercommunalités



11,9 %
de la population régionale



Indice de vieillissement 2022
64,2 personnes âgées ≥ 65 ans
pour 100 jeunes < 20 ans



Taux de natalité 2025
11,1 pour 1 000 habitants

Etat de santé

Vue d'ensemble

Les indices de santé globale des habitants des Yvelines sont plutôt favorables. Les indicateurs de mortalité sont tous significativement inférieurs aux taux moyens franciliens et parmi les plus faibles d'Île-de-France chez les femmes comme chez les hommes. L'espérance de vie à la naissance des hommes (82,3 ans en 2025) est la troisième plus importante de la région après les Hauts-de-Seine et le Val-de-Marne. Chez les femmes c'est la quatrième (86,8 ans en 2025) après les Hauts-de-Seine, le Val-de-Marne et Paris

Mortalité pour la période 2019 et 2023

Taux standardisé pour 1 000 habitants	Yvelines		Île-de-France		France hexagonale	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Mortalité générale	10,5	6,8	11,1	7,1	12,3	7,6
Mortalité évitable par des actions de prévention	3,9	1,9	4,1	2,0	4,6	2,1
Mortalité prématurée (<65 ans)	1,8	0,1	2,1	1,1	2,4	1,2

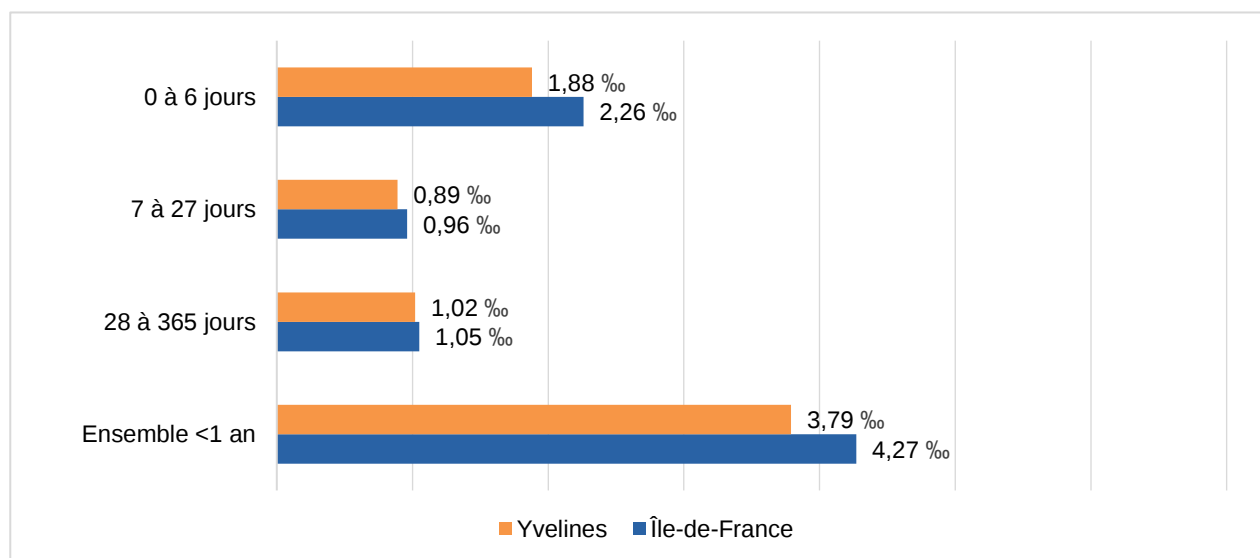
Source : Inserm, CépiDc, standardisation France hexa RP2020 – Exploitation ORS-IDF, écart significatif entre les Yvelines et la région Ile-de-France (en orange significativement supérieur / en vert significativement inférieur)

Périnatalité

Les indicateurs de santé périnatale dans les Yvelines apparaissent globalement plus favorables que ceux observés en moyenne en Île-de-France. Le taux de prématurité (naissances survenues avant 37 semaines d'aménorrhée (SA)) y est légèrement inférieur à la moyenne régionale (6,9 % contre 7 %). Cette situation favorable se confirme pour la grande prématurité, correspondant aux naissances avant 33 SA, dont le taux est également plus faible dans le département (1,3 % contre 1,4 % en Île-de-France).

Par ailleurs, la prévalence du diabète gestationnel est sensiblement moindre dans les Yvelines (13,2 %) comparative-ment à la moyenne régionale (14,9 %), traduisant une situation plus favorable en matière de risques métaboliques pendant la grossesse. Enfin, la mortalité infantile avant un an est inférieure dans le département (3,8 ‰) par rapport à l'ensemble de l'Île-de-France (4,3 ‰), confirmant de meilleurs résultats sur le plan de la santé périnatale.

Taux de mortalité infantile en 2023 pour 1 000 naissances



Source : Insee, Etat civil 2023

Santé mentale

Dans le département des Yvelines, la proportion de personnes prises en charge pour maladies psychiatriques est inférieure à la moyenne régionale, que ce soit chez les hommes ou chez les femmes, en 2023.

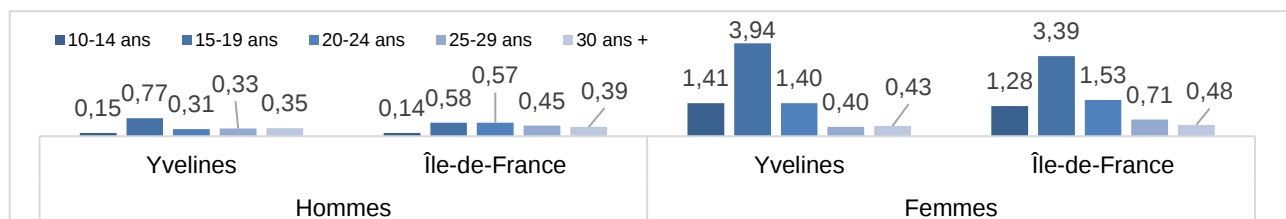
La prise en charge pour dépression et troubles de l'humeur, troubles psychiatriques les plus fréquents, s'avère comparable à la moyenne régionale, pour les deux sexes : 6,0 ‰ hommes pris en charge dans les Yvelines et en Île-de-France, 13,8 ‰ femmes des Yvelines (14,0 ‰ en Île-de-France). La prise de médicaments psychotropes est plus élevée chez les femmes par rapport à l'Île-de-France (116,1 pour 1 000 versus 113,7), et en particulier les médicaments pour la dépression et autres troubles de l'humeur (82,4 pour 1 000 versus 78,0). Les hommes ont aussi plus souvent eu une prescription d'antidépresseurs et de traitements pour troubles de l'humeur qu'en Île-de-France (38,0 versus 36,9 pour 1 000) mais ont globalement moins de prescriptions de traitements psychotropes que dans la région (60 versus 61,8 pour 1 000). Les taux d'hospitalisations pour tentatives de suicide et gestes auto-infligés sont plus faibles que dans la région chez les hommes (0,32 versus 0,36 pour 1 000), mais comparables chez les femmes (0,73 pour le département et la région). Les taux sont particulièrement élevés chez les jeunes femmes de 15-19 ans (et plus élevés qu'en moyenne dans la région) puis chez les 20-24 ans et 10-14 ans. La mortalité par suicide ne diffère pas entre le département et la région, et est plus élevée chez les hommes que chez les femmes.

Maladies psychiatriques et suicide

Taux standardisé sur l'âge pour 1 000 habitants	Yvelines		Île-de-France		France hexagonale	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Prévalence des maladies psychiatriques en 2023	28,8	33,5	31,6	36,6	38,6	42,5
Mortalité par suicide (moyenne sur 2019-2023)	0,13	0,05	0,13	0,05	0,22	0,06

Source : Cartographie des pathologies de la CNAM et Inserm CépiDc – Exploitation ORS-IDF, écart significatif par rapport à la région (en orange significativement supérieur / en vert significativement inférieur)

Taux d'hospitalisation pour tentatives de suicide ou pour gestes auto infligés par sexe et âges en 2023 (pour 1 000 habitants)



Source : SNDS-PMSI 2023 - Exploitation ORS-IDF

Note de lecture : 3,94 jeunes filles de 15-19 ans des Yvelines sur 1 000 ont eu une hospitalisation pour tentative de suicide ou pour gestes auto infligés. Elles sont 3,39 du même âge en Île-de-France en 2023.

Cancers, maladies cardiovasculaires, maladies respiratoires, diabète

Les habitants des Yvelines sont globalement moins affectés par les maladies chroniques telles que les maladies cardiovasculaires, respiratoires ou le diabète, à l'exception des cancers qui, toutes localisations confondues, touchent davantage les hommes et les femmes du département, avec un excès notamment des cancers de la prostate. En revanche, la mortalité par cancers n'y est pas plus élevée que dans la région, pouvant traduire des diagnostics plus précoces ou une meilleure prise en charge de la maladie. Socialement marqué, le taux de prise en charge pour diabète est particulièrement bas dans les Yvelines. La mortalité liée aux maladies cardio-vasculaires et respiratoires est significativement en dessous du niveau régional, à l'exception des maladies cardiovasculaires chez les femmes, qui bien qu'affectant moins les résidentes du département présentent un taux de mortalité équivalent à la moyenne régionale.

Prise en charge et mortalité pour 1 000 habitants (taux standardisés sur l'âge)

Prise en charge en 2023	Yvelines		Île-de-France		France hexagonale	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Tous cancers	46,3	51,7	44,2	51,1	46,6	49,8
Maladies cardiovasculaires	78,7	52,4	79,5	55,5	89,8	59,8
Maladies respiratoires	48,1	52,4	48,7	53,8	55,1	56,4
Diabète	61,5	48,3	71,1	57,1	65,6	51,3
Mortalité par principales pathologies non transmissibles entre 2019 et 2023 (moyenne sur les 4 années)						
Tous cancers	2,8	1,7	2,8	1,7	3,2	1,8
Maladies cardiovasculaires	2,1	1,3	2,1	1,3	2,6	1,6
Maladies respiratoires	0,7	0,4	0,8	0,5	0,9	0,5

Source : Cartographie des pathologies de la CNAM, Inserm CépiDc – Exploitation ORS-IDF, écart significatif entre les Yvelines et la région (en orange significativement supérieur / en vert significativement inférieur)

Santé sexuelle et reproductive

En 2023, 31,4 % des femmes du département ont bénéficié d'au moins un remboursement de contraceptif, un taux supérieur à la moyenne régionale de 28 %. Sur la même année, le recours à l'interruption volontaire de grossesse (IVG) apparaît moins fréquent dans les Yvelines que dans l'ensemble de l'Île-de-France. Le département enregistre 4 831 IVG, correspondant à un taux de recours de 13,4 ‰, nettement inférieur à la moyenne régionale estimée à 16,9 ‰. Cette tendance favorable se confirme chez les mineures. Le taux de recours à l'IVG chez les jeunes filles de moins de 18 ans s'établit à 3,2 ‰ dans le département, contre 4,6 ‰ à l'échelle régionale. Ces résultats suggèrent une situation relativement plus favorable en matière de prévention des grossesses non désirées, d'accès à la contraception et d'éducation à la santé sexuelle dans les Yvelines.

La situation des infections sexuellement transmissibles (VIH, chlamydia, gonocoque et syphilis) apparaît globalement plus favorable dans les Yvelines que dans l'ensemble de l'Île-de-France. En 2023, la proportion de personnes vivant avec le VIH est nettement plus faible dans le département, aussi bien chez les hommes (3,0 ‰ contre 6,2 ‰) que chez les femmes (2,2 ‰ contre 3,4 ‰ au niveau régional). Le dépistage du VIH est toutefois moins fréquent dans les Yvelines.

Concernant les autres infections sexuellement transmissibles (IST) (chlamydia, gonocoque et syphilis), les Yvelines présentent également des niveaux de dépistage et de positivité plus faibles que ceux observés en Île-de-France. Cette situation suggère une circulation moins importante des IST dans le département, tout en soulignant l'importance de maintenir les actions de prévention et de dépistage.

VIH/ sida : prévalence et dépistage

Taux standardisé sur l'âge pour 1 000 en 2023	Yvelines		Île-de-France		France hexagonale	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Prévalence du VIH ou SIDA	3,0	2,2	6,2	3,4	3	1,5
Dépistage du VIH	44,3	72,9	52,1	77,3	64,3	41,5

Source : Cartographie des pathologies de la CNAM, et SNDS, Exploitation ORS-IDF. Ecart significatif entre les Yvelines et la région (en orange significativement supérieur / en vert significativement inférieur)

Dépistage de trois infections sexuellement transmissibles (IST) les plus fréquentes

Taux de dépistage des IST pour 1 000 en 2024	Yvelines	Île-de-France
Chlamydia	47,9	60,8
Gonocoque	50,6	63,6
Syphilis	53,5	68,4

Source: SPF, Bulletin VIH-IST 2024

Contraception par classe d'âge (proportion de femmes ayant eu au moins un remboursement de contraceptifs hormonaux)

En %	Yvelines	Île-de-France
15-17 ans	10,8	9,1
18-24 ans	32,5	28,5
25-34 ans	34,8	32,1
35-44 ans	36,8	32,6
45-54 ans	27,6	23,0

Source : SNDS 2023, Exploitation ORS-IDF

Les interruptions volontaires de grossesse

	Yvelines	Île-de-France	France hexagonale
Nombre d'IVG en 2023	4 831	55 685	219 214
Taux de recours à l'IVG pour 1 000	13,4	16,9	15,4
% de recours à l'IVG chez les mineures	3,2	4,6	5,0

Source : SNDS 2023, Exploitation ORS-IDF

Santé des enfants, des adolescents et des jeunes adultes

Au regard des indicateurs de prise en charge des maladies chroniques, la situation des enfants jusqu'à l'âge de 14 ans des Yvelines apparaît globalement proche, mais légèrement moins favorable, que celle observée en moyenne en Île-de-France. Le taux standardisé de prise en charge pour au moins une pathologie chronique est en effet plus élevé dans le département (83,8 ‰) qu'au niveau régional (80,7 ‰). De même, la prise en charge des maladies respiratoires chroniques, pathologie chronique la plus fréquente, concerne davantage d'enfants en Yvelines (50,0 ‰) qu'en Île-de-France (47,5 ‰).

En revanche, la prise en charge des maladies psychiatriques chez les enfants de 1 à 14 ans est comparable à celle observée à l'échelle régionale, avec un taux très proche de la moyenne francilienne (14,1 ‰ dans les Yvelines contre 14,3 ‰ en Île-de-France).

Chez les jeunes de 15-24 ans, le département des Yvelines présente une situation plutôt proche du niveau régional avec un taux de prise en charge pour maladies comparable, que ce soit pour l'ensemble des pathologies, pour les maladies psychiatriques ou respiratoires. La prise en charge pour dépression et autres troubles de l'humeur est toutefois légèrement supérieure dans les Yvelines qu'en moyenne en Île-de-France, respectivement 6,9 ‰ jeunes de 15-24 ans pris en charge contre 6,1 ‰ en moyenne en Île-de-France. Corroborant ce fait, les conduites suicidaires s'avèrent plus fréquentes dans les Yvelines : pensées suicidaires plus fréquentes chez les jeunes de 17 ans, hospitalisations pour tentatives de suicide supérieures dans les Yvelines par rapport à la moyenne francilienne.

En termes de conduites addictives, si les consommations d'alcool et de tabac ne paraissent globalement pas plus élevées dans les Yvelines que dans la région, les consommations régulières de cannabis et les expérimentations de produits illicites semblent plus faibles chez les jeunes Yvelinois de 17 ans.

Asthme chez les enfants : passage aux urgences

Taux de passage en moyenne par semaine en 2024 pour 1 000	Yvelines	Île-de-France
Pour asthme chez les 0-14 ans	30,6	37,8

Source : Odissé, Santé publique France

Mortalité chez les jeunes (sur la période 2019-2023)

Taux standardisé de mortalité entre 2019 et 2023 pour 1 000	Yvelines		Île-de-France	
	Garçons	Filles	Garçons	Filles
1-14 ans	0,09	0,09	0,11	0,09
15-24 ans	0,29	0,14	0,35	0,15

Source : Inserm, CépiDc – Exploitation ORS-IDF, écart significatif entre les Yvelines et la région (en orange significativement supérieur / en vert significativement inférieur)

Conduites addictives chez les jeunes de 17 ans

En %	Yvelines	Île-de-France
Alcoolisation ponctuelle importante	25,3	25,7
Consommation quotidienne de tabac	11,2	11,5
Consommation régulière de cannabis	2,6	3,2
Expérimentation d'au moins un produit illicite	2,3	3,0

Source : Escapad 2022. Ecart significatif entre les Yvelines et la région (en orange significativement plus élevé / en vert significativement moins élevé)

Conduites suicidaires chez les jeunes

	Yvelines	Île-de-France
Pensées suicidaires au cours des 12 derniers mois chez les jeunes de 17 ans en 2022 (en %)	18,8	15,7
Tentatives de suicide chez les jeunes de 15-24 ans en 2023 (pour 1 000)	1,6	1,5

Source : Escapad 2022, SNDS 2023.

Personnes âgées

Le département des Yvelines poursuivra son vieillissement à l'horizon 2035, sous l'effet notamment de l'augmentation des 75 ans et plus. Cette population vit majoritairement à domicile et plus fréquemment en couple (46 % contre 41 % en moyenne régionale). Les 75 ans et plus présentent le niveau de dépendance le plus faible de la région francilienne, avec une prise en charge légèrement plus orientée vers le domicile (58 % des bénéficiaires de l'APA vivent à domicile).

L'offre de soins et d'accompagnement à domicile (SSIAD et SPASAD) est une des moins développée de la région francilienne. En revanche, le nombre de places en établissement est dans la moyenne régionale, permettant à 68 % des personnes âgées de rester dans les Yvelines lors de leur entrée en institution.

Le département des Yvelines devrait atteindre son pic de personnes âgées dépendantes dans les années 2060. D'ici 2035, le nombre de personnes âgées dépendantes augmenterait néanmoins de 7 300 personnes (+26 %). Selon le modèle Lieux de vie et autonomie (LIVIA) de la Drees, la majorité d'entre elles vivraient à domicile (+4 200 personnes, soit +22 %). Afin de limiter les besoins d'ouverture de places en établissement, le développement des solutions de maintien à domicile ainsi que des places en résidences autonomie devra être fortement accéléré (+2 670 places, soit +803 %).

Population âgée de plus de 60 ans, par tranches d'âge en 2021 et 2035 (projections)

		Yvelines	Île-de-France
Part des 60-74 ans (%)	2023	64,8	65,6
	Projection 2035	58,4	59,1
Part des 75 ans et plus (%)	2023	35,2	34,4
	Projection 2035	41,6	40,9

Source : Insee, Projections Omphale 2022

Part de bénéficiaires de l'APA parmi les 75 ans ou plus, en 2024

En %	Yvelines	Île-de-France	France hexagonale
APA à domicile	6,2	8,7	11,0
APA en établissement	4,4	5,1	7,7
Total	10,6	13,8	18,7

Source : DREES, Enquête Aide sociale ; Insee, estimations de population 2024

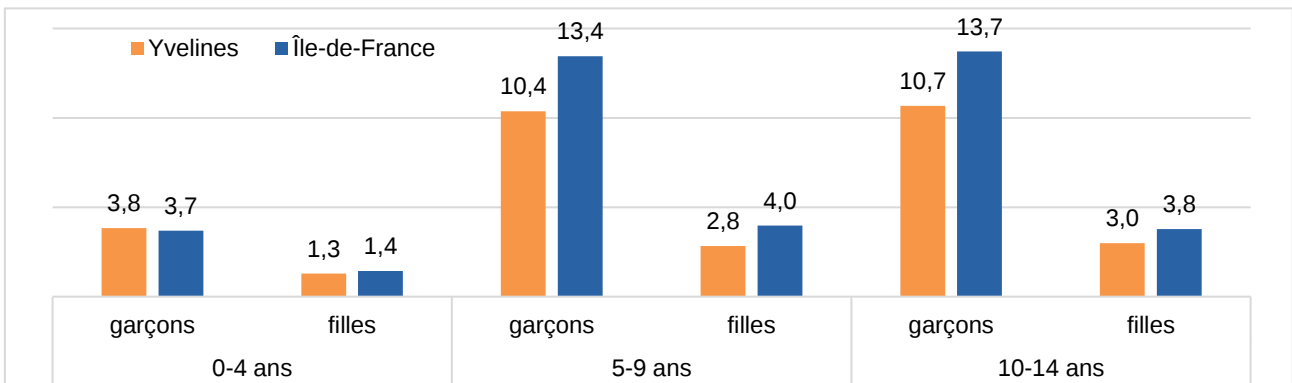
Personnes en situation de handicap

Avec près de 13 000 familles percevant l'AEEH (Allocation d'éducation de l'enfant handicapé) au 31 décembre 2025, le taux d'allocataires est, dans les Yvelines, similaire à la moyenne régionale, 3,4 pour 100 personnes de 0-19 ans.

Parmi les différents types de handicap, les troubles envahissants du développement, dont l'autisme sont moins élevés dans le département qu'en moyenne dans la région, que ce soit chez les garçons ou chez les filles : 8,3 pour 1 000 garçons de 0-14 ans (10,2 en Île-de-France) et 2,4 chez les filles (3,0 en Île-de-France). Les prévalences sont toujours plus élevées chez les garçons que chez les filles. En termes de scolarisation, la proportion d'élèves en situation de handicap en milieu ordinaire, en établissement sanitaire ou médico-social est, dans les Yvelines, inférieure à la moyenne régionale, dans le premier comme dans le second degré, respectivement 31 pour 1 000 élèves dans le premier degré (32 en Île-de-France) pour l'année scolaire 2023-2024 et 30 pour 1 000 dans le second degré (34 en Île-de-France). En termes de structures pour enfants en situation de handicap, le département présente plus de places en Sessad (services d'éducation spécialisée et de soins à domicile), avec 3,4 places pour 1 000 enfants de moins de 20 ans au 31 décembre 2025 tandis que les places d'hébergement sont légèrement moins nombreuses que dans la région, 5,2 places pour 1 000 enfants de moins de 20 ans contre 5,9 en Île-de-France.

Dans le département, 18 409 personnes sont allocataires de l'AAH (Allocation aux adultes handicapés) au 31 décembre 2025, prestation destinée à aider les personnes en situation de handicap ayant une restriction substantielle et durable d'accès à l'emploi. Rapporté à la population des 20-64 ans, le taux est de 2,1 %, inférieur à celui de l'Île-de-France, 2,5 %. Près de 9 allocataires sur 10 vivent à domicile. En termes de structures spécialisées sur le handicap pour les adultes, le taux global d'équipement du département est supérieur à la moyenne régionale au 31 décembre 2025. Le taux d'équipement est supérieur pour les différents types de structures, sauf les SAVS, les Samsah et les ESAT pour lesquels il est comparable aux moyennes régionales.

Prévalence estimée à partir du recours aux soins pour troubles envahissants du développement (TED), incluant l'autisme, entre 0 et 14 ans en 2023 pour 1 000



Source : SNDS, Exploitation ORS-IDF

Note de lecture : Dans les Yvelines 10,4 garçons entre 5 et 9 ans sur 1 000 sont pris en charge pour troubles envahissants du développement contre 13,4 en Île-de-France en 2023.

Taux d'équipement départemental en structures spécialisées pour personnes en situation de handicap en 2025 pour 1 000 habitants de chaque tranche d'âge

	Yvelines	Île-de-France
Moins de 20 ans		
Service d'éducation spécialisé et de soins à domicile (Sessad)	3,4	3,1
Hébergement (places, y compris accueil de jour)	5,2	5,9
20 - 59 ans		
Hébergement (hors accueil de jour)	3,8	2,5
dont en Maison d'accueil spécialisée (MAS)	0,6	0,6
dont établissement d'accueil non médicalisé	1,7	1,2
dont foyer et établissement d'accueil médicalisé	1,5	0,8
Services (SAVS, SAMSAH)	1,1	1,0
Etablissements et services d'aide par le travail (ESAT)	2,6	2,5

Sources : Finess ARS-DRJSCS 31/12/2025 ; Insee, estimations provisoires de population

Prévention

Vaccination

En 2021, la couverture vaccinale obligatoire à 33 mois dans les Yvelines est très proche des recommandations de l'OMS (95 %) avec 91,5 % des enfants vaccinés. Cette couverture est plus élevée que dans la région (88,1 %).

Depuis le 1^{er} janvier 2025, la vaccination contre le méningocoque B est devenue obligatoire pour tous les enfants nés après le 1^{er} janvier 2023. La vaccination contre les méningocoques A, C, W et Y (ACWY) est également obligatoire chez tous les nourrissons depuis le 1^{er} janvier 2025 (deux doses : 6 mois et 12 mois). Elle est recommandée chez les adolescents 11–14 ans (dose unique) avec un rattrapage jusqu'à 24 ans. Pour ces vaccins, la couverture du département est légèrement supérieure à celle de la région. Elle est cependant insuffisante chez les adolescents et les jeunes adultes, en particulier pour le méningocoque C. Elle est seulement de 36,1 % chez les 20-24 ans.

Il en est de même pour la vaccination contre les infections aux papillomavirus (HPV). Cette vaccination est plus élevée dans le département par rapport au niveau régional.

La couverture vaccinale contre la grippe saisonnière reste faible mais légèrement supérieure à celle de la région chez les 65 ans et plus.

Couverture vaccinale à 33 mois des enfants nés en 2021 (11 vaccins obligatoires) en %

Yvelines	Île-de-France
91,5	88,1

Source : SNDS 2021-2023 – Exploitation ORS-IDF

Couverture vaccinale des nourrissons en 2025 en %

	Yvelines	Île-de-France	France
Méningocoque B trois doses	68,6	68,2	66,3
Méningocoque ACWY à 8 mois	89,3	87,8	88,2
Méningocoque ACWY à 21 mois	83,8	82,9	80,3

Source : Odissé, Santé publique France

Couverture vaccinale contre le méningocoque C (1 dose) selon l'âge en 2024 en %

Yvelines			Île-de-France		
10-14 ans	15-19 ans	20-24 ans	10-14 ans	15-19 ans	20-24 ans
75,4	56,6	36,1	73	55	32,9

Source : Odissé, Santé publique France

Couverture vaccinale pour le schéma complet de vaccination contre le papillomavirus/HPV (deux doses à 16 ans) en 2025 en %

Yvelines		Île-de-France		France	
Garçons	Filles	Garçons	Filles	Garçons	Filles
32,5	47,5	26,5	40,8	32,1	50,7

Source : Odissé, Santé publique France

Couverture vaccinale contre la grippe chez les personnes à risque âgées de 65 ans et plus en 2025 en %

Yvelines	Île-de-France	France
59,0	55,9	56,7

Source : Odissé, Santé publique France

Les données de couvertures vaccinales sont calculées sur la base des proportions de bénéficiaires ayant un remboursement de vaccin. Les données sur les vaccins gratuits achetés par le Conseil départemental ne sont pas incluses dans les analyses ou encore les vaccinations HPV effectuées au collège. Cela entraîne un biais dans l'estimation de la couverture vaccinale.

Prévention infantile

Le recours aux soins préventifs apparaît plus important dans les Yvelines. Aux âges pouvant bénéficier du programme « M'T dents » de l'Assurance maladie, la part des enfants des Yvelines ayant consulté un chirurgien-dentiste au moins une fois dans l'année est supérieure à la moyenne régionale à chaque âge observé. Le recours aux soins dentaires est plus élevé à 3 ans, similaire à 6 ans et de nouveau plus élevé à 9 ans par rapport à l'ensemble de l'Île-de-France.

Concernant les bilans et dépistages réalisés en 2024 chez les enfants âgés de 3 à 4 ans, les Yvelines présentent des proportions plus élevées que la moyenne régionale pour l'ensemble des indicateurs observés. Une part plus importante d'enfants a bénéficié d'un bilan de santé, ainsi que de dépistages visuel, auditif et des troubles du langage, en comparaison avec l'Île-de-France.

Ces éléments décrivent une fréquence plus élevée des bilans et dépistages précoces ainsi qu'un recours plus fréquent aux soins dentaires chez les enfants des Yvelines par rapport à la moyenne régionale.

Bilans et dépistages effectués au cours de l'année 2024 en milieu scolaire ou non avec un professionnel de santé (médecin, puéricultrice, infirmière, etc.)

% d'enfants de 3 à 4 ans, nés en 2019/2020, ayant bénéficié d'un...	Yvelines	Île-de-France
... bilan de santé	48,4	38,8
... dépistage visuel	44,4	35,0
... dépistage auditif	48,4	35,0
... dépistage trouble du langage	48,4	31,0

Source : Drees, Enquêtes Aide sociale (volet PMI)

Part des enfants âgés de 3, 6 et 9 ans ayant consulté un chirurgien-dentiste au moins une fois dans l'année en 2023

En %	Yvelines	Île-de-France
3 ans	35	32
6 ans	53	53
9 ans	66	63

Source : SNDS, exploitation ORS-IDF

Dépistage des cancers

Le dépistage et la détection précoce des cancers permettent une prise en charge à un stade moins avancé de la maladie et améliorent considérablement les chances de guérison. Les Yvelines se caractérisent par une bonne adhésion de sa population aux trois programmes de dépistage organisé des cancers (sein, colorectal et col de l'utérus), avec des taux de participation supérieurs à la moyenne régionale, et une couverture mammographique globale renforcée par un dépistage d'initiative individuelle également plus prononcé dans le département. Néanmoins, la participation à ces programmes n'atteint pas les objectifs nationaux, avec des taux inférieurs au seuil européen, dans les Yvelines, en Île-de-France comme en France.

Taux de participation aux programmes de dépistage organisé des cancers

En %	Yvelines	Île-de-France	France
Cancer du sein (50-74 ans) 2022-2023	37,7	36,3	46,5
Couverture mammographique globale*	65,1	61,8	62,5
Cancer du col de l'utérus (25-64 ans) 2019-2023	55,2	52,8	60,0
<i>dont rattrapage par invitation</i>	7,5	8,0	-
Cancer colo-rectal (50-74 ans) 2022-2023	33	31,6	34,2

Source : Odissé SPF, SNDS, exploitation ORS-IDF, *incluant le dépistage d'initiative individuelle

En France, trois cancers bénéficient d'un programme de dépistage organisé, assurant la gratuité du test à toutes les personnes éligibles à l'invitation (population cible à risque moyen pour les cancers du sein et colo-rectal, uniquement les femmes non à jour pour le cancer du col de l'utérus). En dehors de ces invitations systématiques par l'Assurance maladie, le médecin peut prescrire un dépistage qualifié de dépistage d'initiative individuelle.

Environnement

En 2022, les Yvelines sont marquées par un faible taux de logement en *suroccupation accentuée* avec 1,3 %. Ce taux était de 2,7 % en moyenne en Île-de-France. La part de résidences principales construites avant 1946 est un indicateur de risque d'exposition au plomb lié à l'usage ancien de peintures contenant du plomb (interdites en 1949). Leur dégradation peut libérer des poussières responsables de saturnisme. En 2023, seulement cinq cas incidents de saturnisme infantile (0-17 ans) ont été recensés dans les Yvelines sur les 143 cas observés en Île-de-France.

En 2022, près de 56 840 ménages étaient en situation de *précarité énergétique* dans les Yvelines. Cela représente 9,7 % des ménages, contre 10,7 % en moyenne en Île-de-France.

Le territoire des Yvelines apparaît globalement peu touché par les cumuls de nuisances et pollution avec seulement 2 % de la population du territoire résidant dans un secteur de cumul fort à très fort, considéré comme particulièrement pré-occupant. Les secteurs concernés sont situés en Vallée de Seine et ponctuellement en bordure d'axes routiers importants. Des enjeux plus ponctuels liés à qualité d'eau de consommation peuvent aussi être relevés dans le nord et le sud du département.

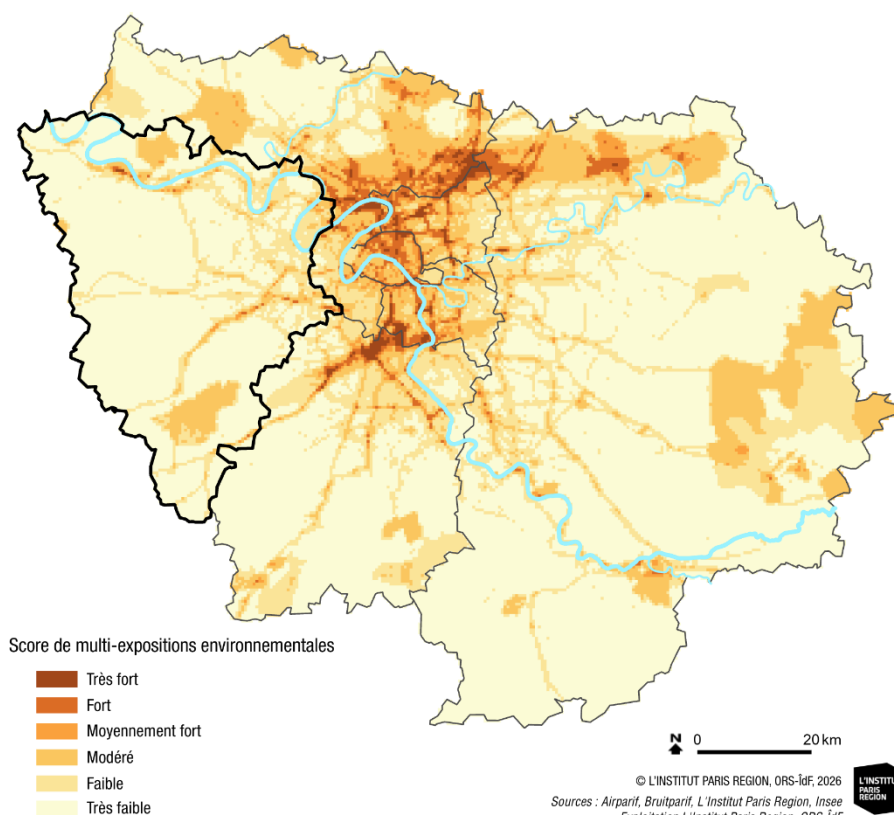
Bien que les niveaux de pollution respectent globalement la réglementation en vigueur actuellement et future, la pollution de l'air et en particulier les particules fines (PM_{2,5}) ont un impact sur la santé. Ainsi, il a été estimé que pour la période 2017-2019, 570 décès pourraient être évités annuellement si les niveaux moyens annuel de PM_{2,5} dans le département respectaient les recommandations de l'OMS, soit 7 décès sur 100, de même 700 cas d'asthme de l'enfant, soit environ 14 % pourraient être également évités (source : ORS Île-de-France).

Conditions de logements

En %	Yvelines	Île-de-France
Part des logements en <i>suroccupation accentuée</i>	1,4	2,7
Part des ménages en situation de <i>précarité énergétique</i>	9,7	10,7
Part des résidences principales construites avant 1946	13,3	21,7

Sources : Insee, RP 2022, ONPE 2022

Carte des cumuls d'exposition aux nuisances et pollution (score d'environnement à la maille 500 mètres)



Ce score traduit le cumul d'exposition à plusieurs défaveurs environnementales : pollution de l'air, bruit des transports, sites industriels, pollution des sols d'origine industrielle ainsi que les composantes du cadre de vie défavorables. Plus le score est élevé, plus le secteur est impacté par les problèmes environnementaux (en nombre et en intensité).

Soins

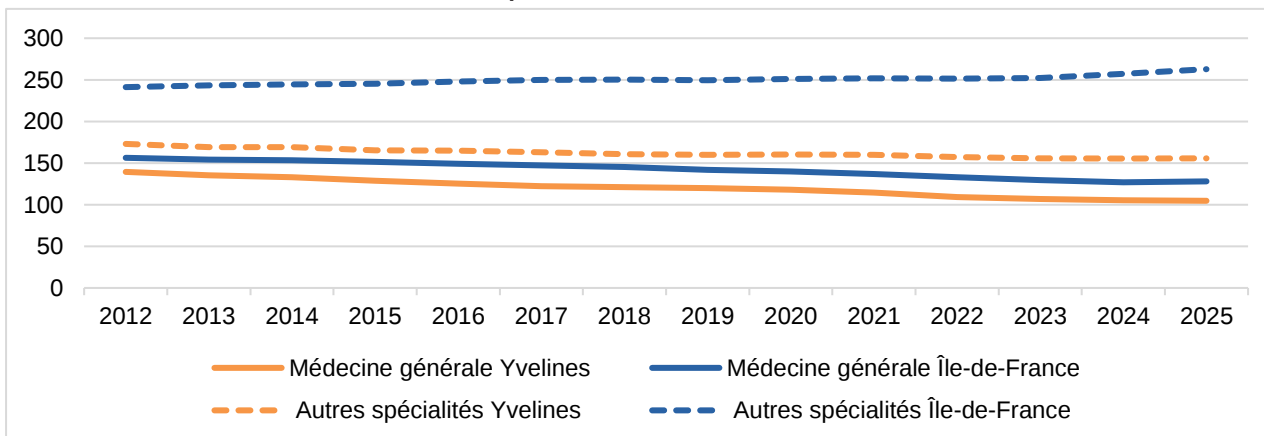
Les Yvelines présentent une densité médicale, en généralistes et en spécialistes, inférieure à la moyenne régionale et nationale, mais restent le département de grande couronne le mieux pourvu en médecins. C'est toutefois le département francilien qui a perdu le plus de ses généralistes entre 2012 et 2025 (-21 %). Si l'indicateur d'accessibilité potentielle localisée traduit d'importantes difficultés d'accès aux généralistes sur le territoire, seulement 48,6 % de sa population (contre 62,1 % des Franciliens) vit en zone d'intervention prioritaire : le zonage médecin de l'ARS IDF inclut dans sa méthodologie des critères socioéconomiques et épidémiologiques, de nature à réduire les besoins de santé de cette population. Pour les autres professionnels de santé, le département affiche également une sous-densité en infirmières, kinésithérapeutes et psychologues par rapport à la moyenne régionale mais une densité de sage-femmes plus élevée.

L'accessibilité aux soins ne se résume pas à la quantité d'offre disponible, elle est également financière, voire socioculturelle. L'offre médicale dans les Yvelines se caractérise par l'importance de l'exercice libéral (pour 52 % des médecins et 75 % de sa médecine de ville, soit près de 10 points au-dessus de la moyenne régionale) et des spécialistes libéraux qui, à l'image de la région francilienne, exercent principalement en secteur 2 (72 % en secteur 2 ou non conventionnés, contre 55 % en moyenne en France). Comme pour l'ensemble des départements moins urbains de grande couronne, les centres de santé, avec une offre de soins sans dépassement d'honoraire et limitant l'avance de frais, sont peu présents sur le territoire (30 sur 655 au total dans la région), néanmoins localisés dans les villes socialement plus fragiles.

Les Yvelines ont la population francilienne la mieux couverte par un médecin traitant : en 2024, l'absence de médecin traitant touchait 16,2 % de sa population adulte, contre 19,5 % en Île-de-France mais 14,0 % en France hexagonale, et 6,4 % de sa population en affection longue durée, contre 7,1 % au niveau régional et 5,5 % au niveau national. D'après le baromètre de L'Institut Paris Région de 2023, les renoncements ou reports de soins (pour motifs financiers, délais de rendez-vous ou autres) seraient équivalents à ceux de la région, exprimés par 30 % de la population.

Les pratiques de recours aux soins montrent une consommation de soins de ville équivalente à la moyenne francilienne (avec la prédominance des soins de premier recours, infirmières, généralistes...) mais un moindre recours aux soins hospitaliers (exceptions faites de la psychiatrie et des hospitalisations à domicile) et aux services d'urgence : les habitants des Yvelines ne contribuent que pour 11,1 % des passages aux urgences franciliens alors qu'ils représentent 12 % de la population régionale (ORSNP, 2025).

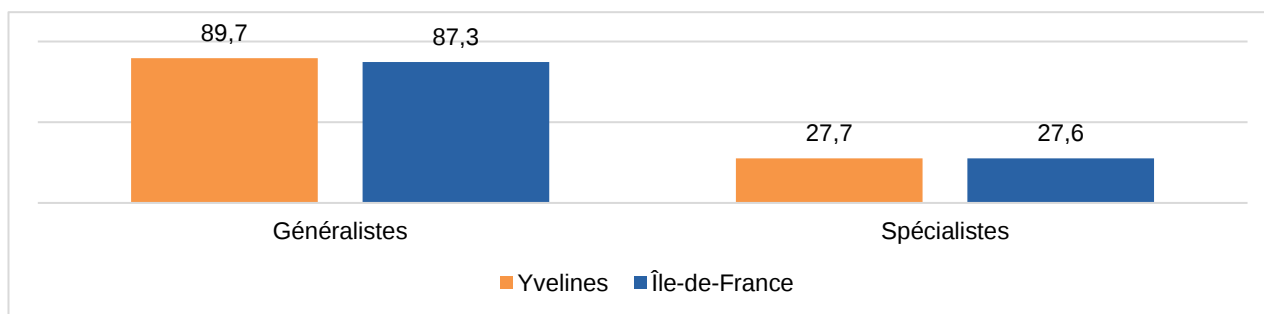
Evolution de la densité médicale 2012-2025 pour 100 000 habitants



Source : RPPS, Drees.

Note de lecture : La densité de médecins généralistes dans les Yvelines ne cesse de diminuer depuis 2012 passant de 139,4 généralistes pour 100 000 habitants à 104,7 en 2025.

Part des médecins libéraux exerçant en secteur 1, en 2023, en %



Source : Assurance maladie 2023

Note de lecture : Dans les Yvelines, 89,7 % des médecins généralistes libéraux exercent en secteur 1 contre 87,3 % en Île-de-France en 2023.

Glossaire

AAH : L'allocation aux adultes handicapés, créée en 1975, vise à garantir un minimum de ressources aux personnes en situation de handicap pour qu'elles puissent faire face aux dépenses de la vie courante. Elle concerne les personnes de 20 à 59 ans.

AEEH : L'allocation d'éducation de l'enfant handicapé, créée en 2005, est une aide destinée à compenser les frais et l'aide spécifique apportée à un enfant de moins de 20 ans en lien avec son handicap.

APA : L'allocation personnalisée pour l'autonomie est une aide pour les personnes de 60 ans et plus en perte d'autonomie à domicile ou en établissement.

Dépistages organisés des cancers :

- Cancer du sein : mammographie tous les deux ans pour les femmes de 50 à 74 ans
- Cancer colorectal : test immunologique recherchant la présence de sang dans les selles chez les 50-74 ans ;
- Cancer du col de l'utérus : femmes de 25 à 29 ans, frottis cervico-vaginal pour un examen cytologique tous les trois ans ; femmes de 30 à 65 ans, test HPV.

Diagnostics VIH tardifs : $CD4 < 350/mm^3$ ou SIDA.

ESAT : Établissement ou service d'aide par le travail. Il permet aux personnes en situation de handicap de travailler, de recevoir un soutien éducatif et de préparer une insertion sociale.

Espérance de vie : L'espérance de vie à la naissance représente la durée de vie moyenne, une fois annulé l'effet de la structure par âge de cette population. L'espérance de vie à l'âge « x » représente le nombre moyen d'années restant à vivre au-delà de cet âge « x » (dans les conditions de mortalité par âge de la période considérée et une fois annulée l'effet structure par âge comme pour l'espérance de vie à la naissance).

Indice de désavantage social : Noté « FDep », cet indice a été construit par l'Inserm en utilisant les données disponibles à l'échelle des Iris sur l'ensemble du territoire (Insee). Quatre variables ont été retenues : le revenu médian par unité de consommation dans le ménage, le pourcentage de bacheliers dans la population de plus de 15 ans sortis du système scolaire ($\geq$ bac+2 pour l'Île-de-France), le pourcentage d'ouvriers dans la population active (ouvriers et employés pour l'Île-de-France) et le taux de chômage.

MAS : Une Maison d'accueil spécialisée est un établissement médico-social qui propose un hébergement permanent à des adultes en situation de handicap gravement dépendant, nécessitant une aide quotidienne, une surveillance médicale et des soins constants.

Mortalité évitable par des actions de prévention : Selon la définition OCDE, une cause de décès est considérée comme évitable s'il existe des actions de prévention permettant de l'éviter : par exemple l'arrêt du tabac pour le cancer du poumon, l'alcool pour le cancer du foie, etc.

Mortalité prématurée : Le taux de mortalité prématurée est le nombre de décès, au cours de l'année, d'individus âgés de moins de 65 ans, rapporté à la population totale des moins de 65 ans, de la même année. Il permet d'estimer les décès qui pourraient être évités par une amélioration des pratiques de prévention, par une amélioration des conditions de vie, etc.

Précarité énergétique : Est en situation de précarité énergétique toute personne qui éprouve, dans son logement, des difficultés particulières à disposer de la fourniture d'énergie nécessaire à la satisfaction de ses besoins élémentaires, en raison de l'inadaptation de ses ressources ou de ses conditions d'habitat (ONPE).

Prévalence des cancers : Personnes, affiliées au régime général de la sécurité sociale ou aux sections locales mutualistes, prises en charge pour cancer (actif ou sous surveillance).

SAMSAH/SAVS : Services d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés et services d'accompagnement à la vie sociale.

SESSAD : Le Service d'éducation spéciale et de soins à domicile est un service médico-social qui accompagne les enfants et adolescents de la naissance à 20 ans en situation de handicap, pour favoriser leur scolarité, leur autonomie et leur insertion sociale.

SNDS : Le Système national des données de santé, géré par la Caisse nationale de l'Assurance maladie des travailleurs salariés (Cnamts), héberge : les données de l'Assurance maladie (Sniiram-DCIR), les données des hôpitaux (PMSI), les causes médicales de décès (Inserm-CépiDc), la cartographie des pathologies (Cnam).

SPASAD : Services polyvalents d'aide et de soins à domicile dont les **SSIAD** : Services de soins infirmiers à domicile.

Suroccupation des résidences principales (hors studios) : Un logement est suroccupé s'il comporte moins de pièces que le nombre théoriquement nécessaire au ménage occupant le logement (norme). La suroccupation peut être modérée (une pièce de moins que la norme) ou accentuée (deux pièces ou plus) selon l'Insee.

Taux standardisé de mortalité : Rapport du nombre de décès observés dans une population donnée au nombre de décès attendus si elle avait présenté la même structure que la population standard. Ici la standardisation est directe suivant l'âge de la population de référence France hexagonale au RP 2020, exprimée pour 1 000 habitants.

TED : Les troubles envahissant du développement correspondent en grande partie au trouble du spectre autistique et se caractérisent par des altérations de certaines fonctions cognitives qui affectent les capacités de communication ou la socialisation de l'individu, associées à des intérêts restreints ou des comportements stéréotypés.



Financé par



Observatoire régional de santé Île-de-France

Campus Pleyad - Pleyad 4, 66-68 rue Pleyel - 93200 Saint-Denis

Tél. (33) 01 77 49 78 60 - www.ors-idf.org

Président : Dr Ludovic Toro - Directrice de publication : Nathalie Beltzer

L'ORS Île-de-France, département santé de L'Institut Paris Région, est un observatoire scientifique indépendant financé par l'Agence régionale de santé et le Conseil régional d'Île-de-France.

ISBN : 978-2-7371-2202-6